# charte signalétique des réserves naturelles et des réserves naturelles volontaires





# CHARTE SIGNALÉTIQUE

# DES RÉSERVES NATURELLES ET DES RÉSERVES NATURELLES VOLONTAIRES

# synthèse et modifications:

Alain CHIFFAUT et Jean ROLAND

Réserves Naturelles de France Conférence Permanente des Réserves Naturelles 3, rue de la Forge - B.P. 100 - 21803 Quétigny cedex Tél : 03 80 48 91 00



réédition 1997

# d'après les documents suivants:

Logo des réserves naturelles - guide d'utilisation Michel Indergand - 1986 - Ed. Ministère de l'Environnement

Catalogue de pictogrammes pour les espaces naturels Michel Indergand - 1987 - Ed. Atelier Technique des Espaces Naturels

Information en plein air - gulde signalétique Sabine Barrère - 1987 - Ed. Ateller Technique des Espaces Naturels

Information en plein air - guide signalétique - errata Sabine Barrère - 1988 - Ed. Atelier Technique des Espaces Naturels

Signalétique d'identification des sites Conservatoire de l'espace liftoral et des rivages lacustres- 1988

Concevoir un plan de signalisation Nicolas Mayeur - 1988 - Ed., Atelier Technique des Espaces Naturels

Matériaux de la signalétique Michel Indergand - 1990 - Ed. Ateller Technique des Espaces Naturels

lettre de commande n° 77/92 Ministère de l'Environnement - Direction de la Nature et des Paysages

> Atelier Technique des Espaces Naturels 2 Place Viala - 34060 MONTPELLIER cedex I Tél : 04 67 04 30 30

# **SOMMAIRE**

Logotype Couleurs Polices de caractères Exemples d'utilisation	<ul><li>p. 3</li><li>p. 4</li><li>p. 5</li><li>p. 6</li><li>p. 7</li></ul>
Plan de signalétique Les différents supports Panneau d'information Panneau d'entrée Borne de limite Ballise de sentier Borne thématique	p. 10 p. 11 p. 13 p. 16 p. 20 p. 21 p. 21
PICTOGRAMMES	p. 23
MISE EN OEUVRE	p. 27
Matériaux Fabrication Montage	p. 28 p. 29 p. 30

# LE LOGO DES RÉSERVES **NATURELLES**

Logo-type

Couleurs

Polices de caractères

Exemples d'utilisation



Il s'agit d'un "réseau rayonnant" choisi pour sa forme hexagonale (représentation de la France), réticulaire (pour exprimer le réseau des réserves naturelles) et dynamique.

Cet emblème est la propriété du Ministère de l'Environnement (il est déposé à l'INPI) et il est réservé exclusivement aux réserves naturelles et aux réserves naturelles volontaires créées en application de la loi du 2 mai 1930 (article 8bis) et de la loi du 10 juillet 1976 (article 16).

# ATTENTION:

Il s'emploie debout sur une pointe, avec les "pales" tournant vers la droite.



#### LES COULEURS DU LOGO



Deux tons de vert sont utilisés pour le logo des réserves naturelles : il s'agit d'un vert foncé et d'un vert clair.

L'usage recommandé est l'emblème rayonnant en couleur vert clair sur un fond vert foncé.

Pour un usage monochrome (papier à en-tête, par exemple), l'emblème sera imprimé en vert foncé. Le noir ne sera utilisé que si l'utilisation du vert foncé pose un problème technique ou visuel.



# **AUTRES COULEURS**

Pour les barres d'interdiction des pictogrammes, on utilisera un rouge.

On pourra utiliser, en plus des couleurs précédentes, un gris spécifique.

Il n'y a pas de prescriptions pour les autres couleurs.

# ATTENTION

Les impressions ci-dessus ne peuvent servir de référence : il faut utiliser le nuancier Pantone. La référence Pantone est universelle : votre imprimeur ou votre sérigraphe ont forcément le catalogue Pantone : vous pouvez exiger, quelles que soient les techniques et les supports utilisés (papier mat ou brillant, plastique ...) que la couleur du document final soit identique à cette référence. Si l'impression des couleurs en aplats pose rarement de problèmes, en revanche l'impression en quadrichromie (publications) s'avère souvent plus difficile à obtenir. Soyez vigilants dans le suivi de fabrication.

# POLICES DE CARACTÈRES

On utilisera exclusivement: pour les textes : Police Helvetica

pour les grands titres : Police Helvetica Bold.

Helvetica

# abcdefghijklmnopqrstuvwxyz **ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ** 1234567890

Helvetica Bold

# abcdefghijklmnopqrstuvwxyz **ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ** 1234567890

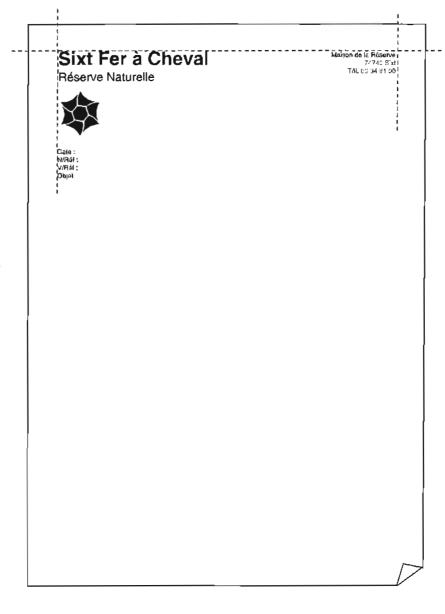
# **EXEMPLES D'UTILISATION**

En-tête de lettre

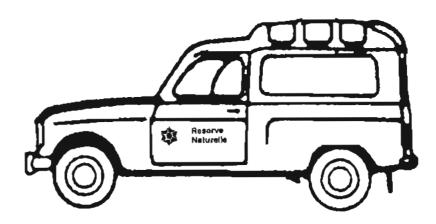
marge extérieure : 15 mm

hauteur du logo : 25 mm

couleur : vert foncé



Véhicule



# CHARTE GRAPHIQUE DU MOBILIER DE PLEIN AIR

Plan de signalétique

Types de support

Panneau d'information

Panneau d'entrée

Borne de limite

Balise de sentier

Borne thématique

# PLAN DE SIGNALETIQUE

Avant de se lancer dans la fabrication de panneaux, il est important de bien définir les besoins et la façon dont on va signaler.

Les questions principales que l'on doit se poser au préalable sont les suivantes:

# 1/Que veut-on signaler?

L'entrée de la réserve, les limites de la réserve, l'intérêt de la réserve, les interdictions aux visiteurs, les sites remarquables, ...

# 2/ Pour qui signale-t-on?

Les visiteurs de France ou d'ailleurs, les contrevenants potentiels, les usagers (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, promeneurs, sportifs de pleine nature) ...

### 3/ Quelles sont les voies d'accès à la réserve et comment sontelles utilisées?

Route ouverte à la circulation, chemin piéton, piste cyclable, observations sur le mode de circulation du public, ...

# 4/Quels sont les facteurs extérieurs dont il faut tenir compte? Autorisation des propriétaires, contact avec la Direction Départementale de l'Equipement concernant la signalisation routière.

Les réponses à ces questions constituent la matière première du plan de signalisation qui comporte :

- \* un aspect communication : les messages à transmettre ;
- \* un choix technique et stratégique : choix des supports d'information, emplacement sur le terrain, cohérence de l'ensemble.

# Exemples:

Une grande réserve possède un accès principal avec parking et 5 chemins d'accès piétons moins fréquentés. Un panneau d'information sera installé au parking et chaque chemin aura un panneau d'entrée (voir schéma page 12).

Pour une petite réserve ne possèdant qu'un seul accès, très proche de l'aire d'accueil, on privilégiera le panneau d'information.

Le gestionnaire doit garder à l'esprit qu'une réserve naturelle peut accueillir le public, mais qu'elle reste avant tout une zone de conservation. Une grande discrétion dans le paysage est une attitude qui doit toujours imprégner l'esprit du plan de signalétique. Cependant discrétion ne signifie pas inexistence, car la signalétique contribue à l'image de la Réserve Naturelle et de son gestionnaire. Elle doit montrer que l'espace est géré et doit être le reflet de la qualité de cette gestion.

# LES DIFFÉRENTS SUPPORTS

Remarque préalable :

La signalisation routière obéit à des règles fixées par le Ministère de l'Equipement et la Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité (CDES) de la DDE. Il faut contacter celle-ci avant d'entreprendre toute action (cf Guide administratif du gestionnaire de Réserve Naturelle).

Les pages qui suivent concernent donc le mobilier qui sera utilisé en dehors des voies ouvertes à la circulation publique. Il s'agit des mobiliers suivants :

#### PANNEAU D'INFORMATION ET D'ACCUEIL

Contenu : ce panneau contient l'information générale de base sur la réserve : intérêt du site (textes et/ou illustrations), limites du territoire réglementé (cartographie), identité et coordonnées de l'organisme gestionnaire mais aussi celles du propriétaire pour les Réserves Naturelles Volontaires, références du Décret Ministériel ou de l'Arrêté Préfectoral pour les Réserves Naturelles Volontaires, activités réglementées (pictogrammes), coordonnées du lieu d'accueil, pastilles "vous êtes ici".

Lieu d'implantation : lieux d'accès principaux à proximité d'un équipement d'accueil, soit, le plus souvent, à la périphérie immédiate du territoire réglementé (parking, départ d'un chemin de découverte, centre d'accueil ...)

Public ciblé : tout public pénétrant dans la réserve par un des accès principaux.

# PANNEAU D'ENTRÉE

Contenu: information minimum que doit recevoir toute personne pénétrant dans le périmètre de la réserve ; il indique qu'il s'agit d'un territoire réglementé. Ce panneau ne peut en aucun cas constituer la seule source d'information sur la réserve.

Lieu d'implantation : en limite de réserve, à chaque point d'accès. Il indique que le territoire, dont il signale l'entrée, est soumis à une réglementation particulière.

Public ciblé: tout public, notamment certains usagers (cyclistes, randonneurs, chasseurs...) qui ne viennent pas volontairement pour visiter l'espace protégé.

# **BORNE DE LIMITE**

Contenu : Elle matérialise seulement les limites du territoire réglementé. Elle ne donc doit être employée que lorsque les limites de l'espace sont conflictuelles, lorsque les accès sont très nombreux, ou pour matérialiser une zone de haute protection au sein de la réserve. Lieu d'implantation : le long du périmètre de la réserve ou d'un lieu de protection renforcée au sein de la réserve.

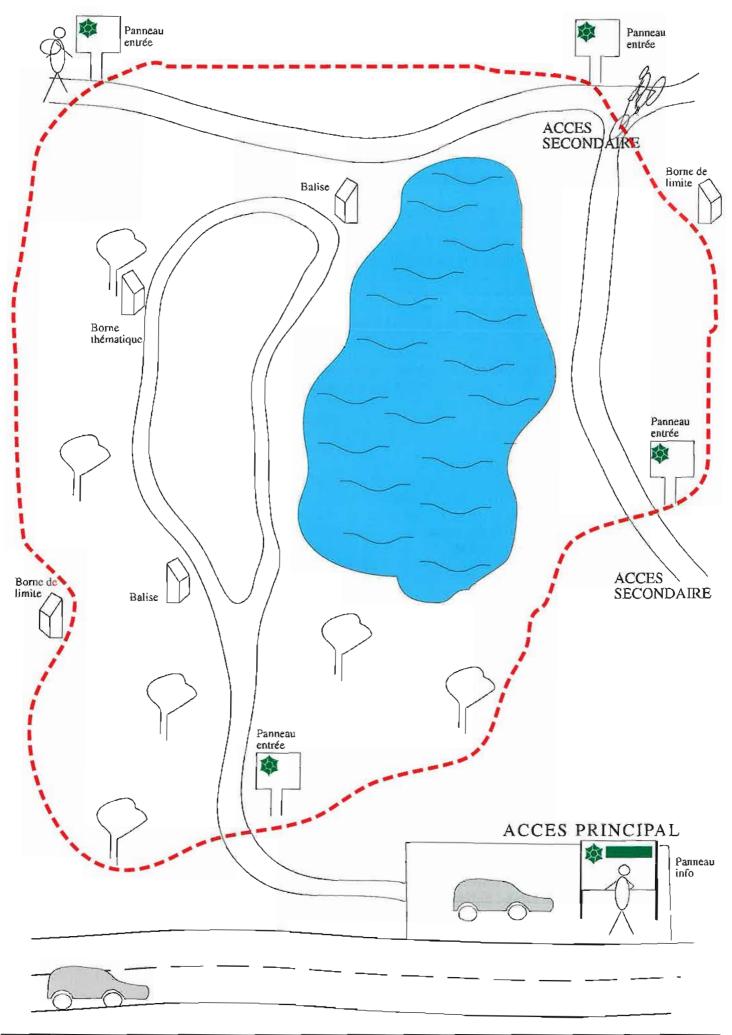
Public ciblé: tout public, notamment certains usagers (cyclistes, randonneurs, chasseurs...) qui ne viennent pas volontairement pour visiter l'espace protégé.

# BALISE DE SENTIER

Contenu et lieu d'implantation : elle permet de guider le public le long d'un sentier thématique (botanique, géologique, paysager ...), avec, le plus souvent, renvoi à un dépliant ou un livret-guide. Public ciblé : public parcourant le sentier.

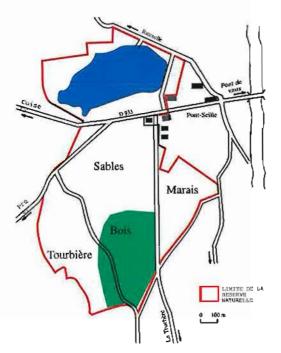
# BORNE THÉMATIQUE

Contenu, lieu d'implantation : ce type de bome apporte une information ponctuelle sur un élément digne d'intérêt (arbre, rocher) le long d'un sentier de promenade ou d'un sentier thématique. Public ciblé : public visitant la réserve sur un sentier de promenade ou un sentier de découverte thématique.





# La Truchère-Ratenelle Réserve Naturelle



réée en 1980, la réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle a pour but de protéger, étudier et gérer des milieux biologiques de grande

L'étang Fouget est occupé par des radeaux de plantes rares en France: Hottonie des marais, Trèfle d'eau....

La tourbière héberge une plante carnivore: la droséra.

Les dunes de sable ont été modelées par le vent il y a plus de 5000 ans et cette

formation est unique en Bourgogne, On y trouve des plantes et des

insectes très adaptés.

L'accès est réglementé afin de respecter les propriétés privées et d'assurer la conservation de la faune et de la flore. Seules sont possibles les promenades à pied sur le sentier et les visites guidées.

# Décret Ministériel n° 80-993 du 3/12/1980

Gestionnaire: Conservatoire des Sites Naturels Bourquignons 7 av. Gambetta 71700 Tournus Panneau financé par le Ministère de l'Environnement avec l'aide du Conseil Général de Saône et Loire











0

# LE PANNEAU D'INFORMATION

#### FORMAT:

800 mm de large x 820 mm de haut Marge de 60 mm sur les côtés pour les poteaux.

Hauteur au sol: 180 cm (calculée par rapport au pied du lecteur : attention aux poteaux installés sur talus).

#### CONTENU:

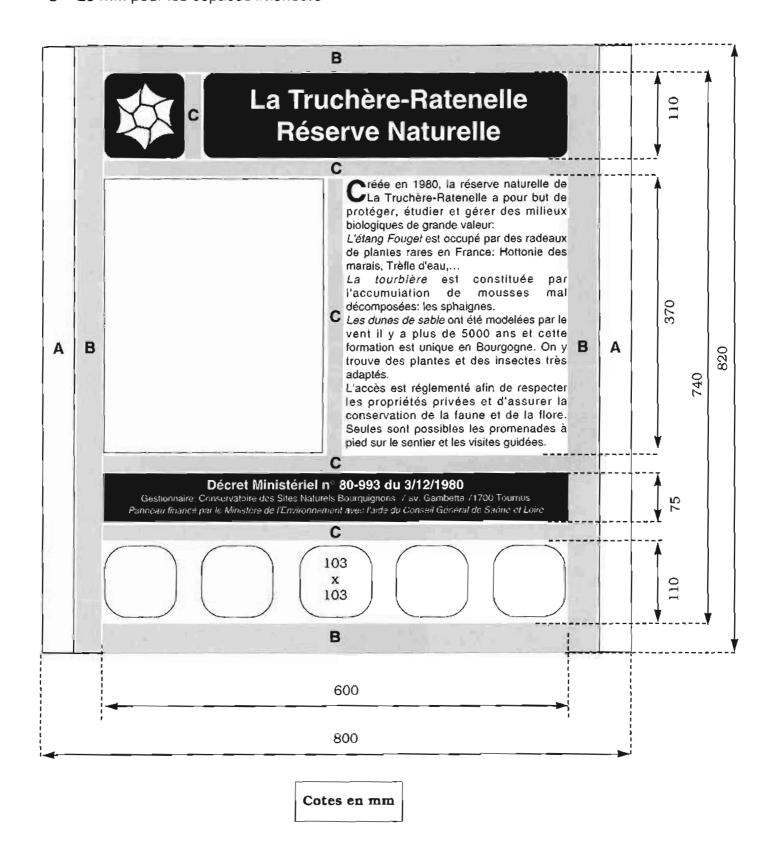
- \* Fond blanc.
- \* Emblème en vert clair (Pantone 358) dans un cartouche vert foncé (Pantone 3415) à bords arrondis, placé à gauche.
- \* Cartouche vert foncé (Pantone 3415), à droite de l'emblème. avec le nom de la réserve en blanc et en bas de casse, centré avec la mention "Réserve Naturelle" ou "Réserve Naturelle Volontaire" sur une seule ligne en vert clair (Pantone 358). Helvetica Bold.
- \* **Texte** en noir, avec éventuellement une lettrine colorée. Helvetica. Recommandations: maximum 100 mots; minimum 6 mm pour la taille des lettres (en bas de casse). Une carte qui utilise les couleurs déjà nécessaires (noir, vert "foncé" et "clair") et éventuellement d'autres (rouge, bleu,...). Note: la mise en page peut varier selon la forme de la carte, la taille du dessin,... On veillera à respecter l'équilibre des masses dans la surface réservée aux textes et dessins de 370 de haut et 600 de large.
- Un dessin, si possible, pour aérer le pavé de texte.
- \* Un bandeau inférieur en vert foncé (Pantone 3415) avec un texte en blanc. Helvetica Bold. Le texte indique les références du décret ou de l'arrêté de classement, l'adresse du gestionnaire, celle du propriétaire pour une R.N.V., l'identité des financeurs (" Ce panneau a été réalisé avec le concours du Ministère de l'Environnement et de ...). Les éventuels logos des financeurs seront apposés à ce niveau (et non pas en haut du panneau).
- \* Des pictogrammes de 103 mm x 103 mm, au maximum 5, choisis parmi ceux qui sont les mieux adaptés au public ciblé.

# LE PANNEAU D'INFORMATION

A = 60 mm pour l'emplacement des poteaux

B = 40 mm pour la marge extérieure

C = 25 mm pour les espaces intérieurs





# Réserve Naturelle

Ministère de l'Environnement

# Les Sagnes de la Godivelle

Veuillez respecter la réglementation











# LE PANNEAU D'ENTRÉE

#### FORMAT:

500 mm x 500 mm.

Hauteur au sol: 180 cm (calculée par rapport au pied du

lecteur : attention aux poteaux Installés sur talus).

#### CONTENU:

- \* Fond en vert foncé (Pantone 3415)
- \* Emblème en vert clair (Pantone 358), placé en haut à gauche.
- \* Mentions

"Réserve Naturelle" en vert clair (Pantone 358 -Helvetica Bold, corps 110), avec, en dessous, la mention "Ministère de l'Environnement" en réserve blanche (Helvetica, corps 53). le tout en bas de casse (sauf les premières lettres) centré dans la partie à droite de l'emblème. Attention : ne pas déformer le caractère Helvetica.

- ou "Réserve Naturelle Volontaire" en vert clair (Pantone 358 - Helvetica Bold, corps 65), avec, en dessous, la mention "Ministère de l'Environnement" en réserve blanche (Helvetica, corps 45), le tout en bas de casse (sauf les premières lettres), centré dans la partie à droite de l'emblème.
- \* Mention "Veuillez respecter la réglementation" en réserve blanche, centré et en bas de casse. Helvetica, corps 55.
- \* Nom de la réserve en bas de casse (sauf les premières lettres) et en blanc, centré. Helvetica Bold :
  - corps 144 quand le texte prend une ligne.
  - corps 135 quand le texte prend deux lignes.
- \* Un filet en réserve blanche séparant la mention "Veuillez respecter la réglementation" des pictogrammes. Epaisseur 4 mm.
- \* Des pictogrammes de 50 mm x 50 mm, au maximum 7, choisis parmi ceux qui sont les mieux adaptés au public ciblé par le panneau.

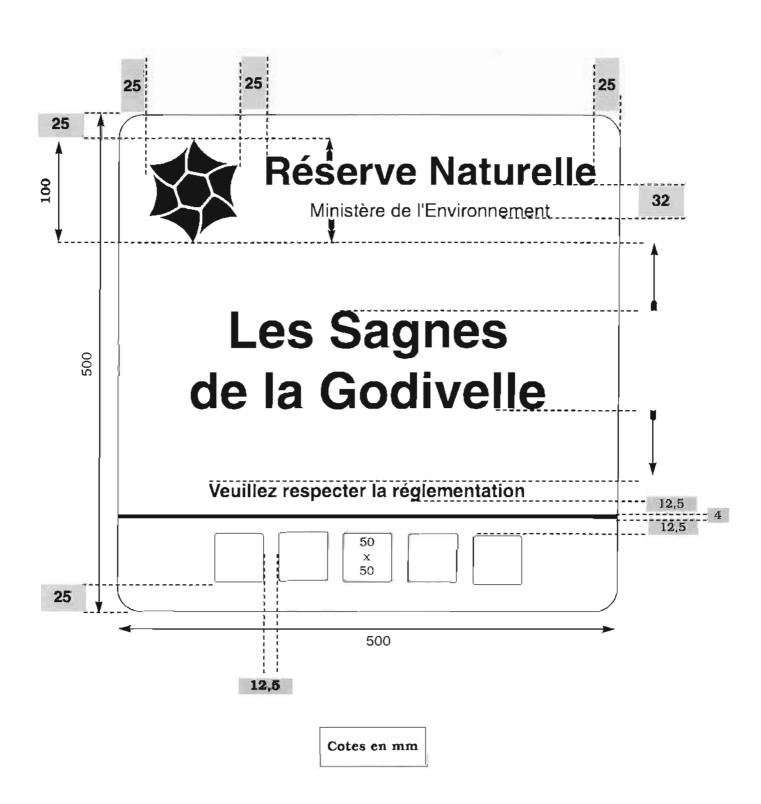
Le public ciblé doit avant tout saisir le message "vous entrez dans un espace réglementé" aussi l'indication des références du décret et des coordonnées du gestionnaire ne semble pas pertinente.

Exemple : les coordonnées du gestionnaire intéressent-elles un randonneur qui traverse la réserve à deux heures de marche de toute cabine téléphonique?

Cependant, ces indications peuvent éventuellement figurer au dos du panneau (autocollant, gravure).

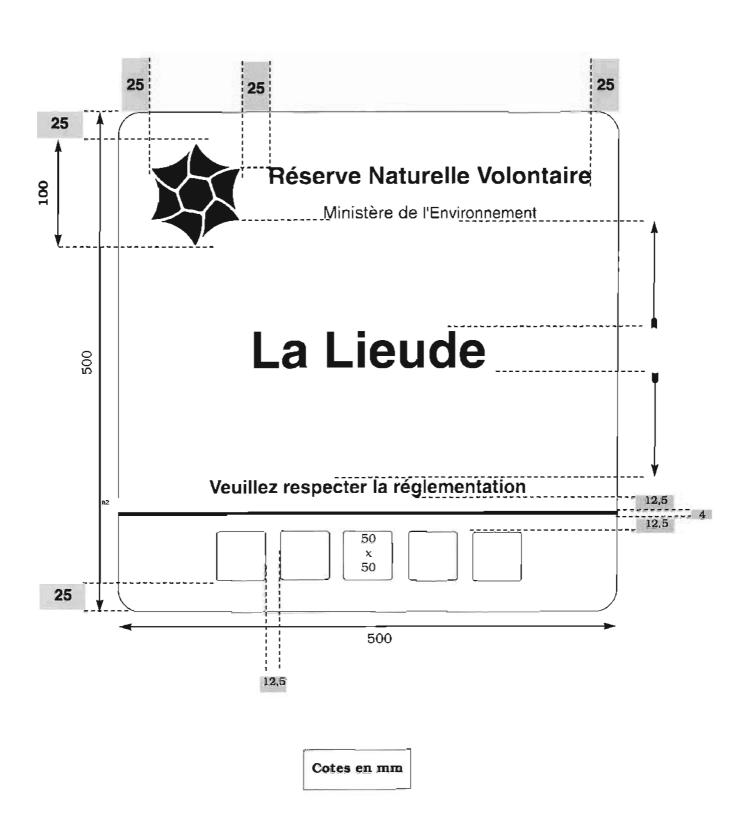
# LE PANNEAU D'ENTRÉE

modèle pour Réserve Naturelle



# LE PANNEAU D'ENTRÉE

# modèle pour Réserve Naturelle Volontaire



# LA BORNE DE LIMITE



# FORMAT:

110 mm x 137 mm (illustration cl-dessus à l'échelle 1:1)

# **CONTENU:**

- \* Fond vert foncé (Pantone 3415)
- \* Emblème en vert clair (Pantone 358)
- \* Mention "Réserve Naturelle" en vert clair, bas de casse, centrée. Helvetica Bold. Dans le cas des Réserves Naturelles Volontaires, la mention reste sur une seule ligne.
- \* Marges: 15 mm tout autour.





#### FORMAT:

110 mm x 137 mm

#### CONTENU:

- \* Fond vert foncé (Pantone 3415)
- \* Dessin en blanc : emblème du sentier
- \* Flèche: droite ou gauche
- \* Mention inférieure en blanc, bas de casse, centrée. Helvetica Bold.
- \* Marges: 15 mm tout autour.

#### FORMAT:

110 mm x 137 mm

# **CONTENU:**

- \* Fond vert foncé (Pantone 3415)
- \* Dessin en blanc
- \* Texte en blanc, bas de casse, centré. Helvetica Bold.
- \* Marges : justifier le texte et l'image.

# **PICTOGRAMMES**

# **PICTOGRAMMES**









































# **PICTOGRAMMES**































#### LES PICTOGRAMMES

### FORMAT:

Format 103 mm x 103 mm pour les panneaux d'information ou pour la face verticale des poteaux des balises et bomes asin de renforcer ponctuellement une interdiction importante. Format **50 mm x 50 mm** pour les panneaux d'entrée.

#### **COULEURS:**

Vert foncé (Pantone 3415) Rouge (Pantone 32)

#### TEXTE:

Les 27 premiers pictogrammes (voir page 24-25) ont, en haut à droite, un texte en bas de casse, vert foncé (Pantone 3415). Helvetica:

- corps 10 pour le format 103 mm x 103 mm;
- corps 5 pour le format 50 mm x 50 mm.

#### LE TEXTE DES 35 PICTOGRAMMES:

Camping interdit Chien interdit Cueillette des fleurs interdite Déchets interdits Feu interdit Voiture interdite Cycles interdits Moto interdite Promenade équestre interdite Escalade interdite Interdiction d'extraire des fossiles Interdiction de ramasser des fossiles Interdiction de ramasser des minéraux Interdiction de marcher sur le site Interdiction de réaliser des moulages Mouillage interdit Interdit à toute navigation Débarquement interdit Pêche à la ligne interdite Pêche sous-marine interdite Plongée Interdite Récolte des fruits de mer interdite Place de camping Poubelle Chien admis en laisse Sentier pédagogique Chemin de randonnée familial

**EXPOSITION** INFORMATION CENTRE D'ACCUEIL ACCES INTERDIT CHASSE INTERDITE CHIENS INTERDITS PECHE INTERDITE NE QUITTEZ PAS LES SENTIERS

# MISE EN OEUVRE

MATÉRIAUX

**FABRICATION** 

**MONTAGE** 

# MATÉRIAUX

Les matériaux peuvent être différents (plastique, bois, aluminium, ...) selon le goût du gestionnaire, le type de matériaux utilisés dans la région, les exigences des financeurs locaux.

Le principal est de respecter la charte graphique.

Cependant des études comparatives de matériaux ont montré que le PVC expansé de la marque KOMACEL représentait un des meilleurs rapports qualité/prix. L'épaisseur 19 mm semble décourager le vandalisme. C'est le support qui a été le plus utilisé jusqu'à maintenant, notamment par la centrale de service de la CPRN.

Pour le panneau d'entrée, sa taille ne permet pas un montage solide sur poteau en version Komacel; la formule sur aluminium (épaisseur de la plaque : 1,8 mm) à bords tombés rebordés (épaisseur des bords : 19 mm) avec glissière de fixation au dos (type signalétique routière) est plus solide. La visserie est en inox ou en aluminium.

#### **FOURNISSEURS**

- \* bois : ONF, menuisiers, grande distribution en bricolage.
- \* PVC: prestataires pour l'impression.
- \* aluminium : menulserle alu ; prestataires pour l'impression.

#### Attention

La marque Komacel n'existe qu'en deux épaisseurs : 10 mm et 19 mm. Pour d'autres épaisseurs les fournisseurs livrent, souvent sans prévenir, des PVC de moindre qualité. Ces matériaux jaunissent beaucoup plus vite à la lumière du soleil.

Méfiez -vous du prix au mètre carré, il ne prend pas en compte le coût des chutes qui vous seront facturées : demandez un coût unitaire pour le format désiré.

# **FABRICATION**

# SÉRIGRAPHIE

Les plaques et les autocollants vinyle sont sérigraphiés. Il faut compter un passage par couleur (le noir en est une). donc le coût augmente en fonction du nombre de couleurs. En sérigraphie, le prix unitaire chute rapidement avec la quantité. Le coût unitaire peut être divisé par 4 lorsqu'on imprime 20 exemplaires d'un même panneau au lieu d'un seul.

#### **ENCRES**

Des encres spéciales extérieures résistantes aux ultra-violets sont garanties 5 ans. Cette garantie ne prend pas en compte le jaunissement avec le temps de certains matériaux plastiques qui modifie l'aspect de la couleur. Cette garantie est valable pour les aplats, mais pas sur des trames trop fines, plus fragiles aux agressions du temps.

Pour tôle : possibilité de cuisson.

### AUTOCOLLANT

Demander la qualité supérieure, garantie 5 ans (marque Fasson: 900 séries+; marque 3M: Scotchcal 180-10). L'autocollant peut être utilisé pour les produits suivants:

- \* pictogrammes
- \* bornes, balises
- \* texte dans certains cas pour un titre ou le nom de la réserve, (quand la commande est unitaire cela évite un passage sérigraphique)
- \* panneau d'entrée
- \* copies de panneau pour remplacer après vandalisme.

# PROTECTION ANTI-U.V. et anti-graffiti.

Film auto-adhésif en fluorure de polyvinyle, type Fluoryl. Vernis anti-UV sérigraphié.

Ces films sont surtout utiles pour les panneaux sérigraphiés (panneau d'information).

# FOURNISSEURS:

- \* Sérigraphe local.
- \* CPRN (panneau d'information en PVC ; panneau d'entrée en aluminium; le reste en autocollant fourni sans support).
- \* Fabricant de panneaux routiers : support aluminium (contacter la DDE).
- \* Artisans en signalétique (quelques adresses à la CPRN).

#### Remarque :

Il est recommandé de prévoir des panneaux supplémentaires pour remplacer le mobilier vandalisé. Il ne faut jamais laisser un panneau dégradé car il incite plus vivement les vandales.

# MONTAGE

# PANNEAU D'INFORMATION

Les plaques sérigraphiées sont montées entre les poteaux selon le schéma cidessous. Il faut donc 4 poteaux de section 70 mm x 70 mm ou 2 poteaux rainurés de 70 mm x 100 mm.

Ils ont 2300 mm de hauteur (500 mm en terre).

Hauteur au sol:1800 mm.

#### POTEAUX:

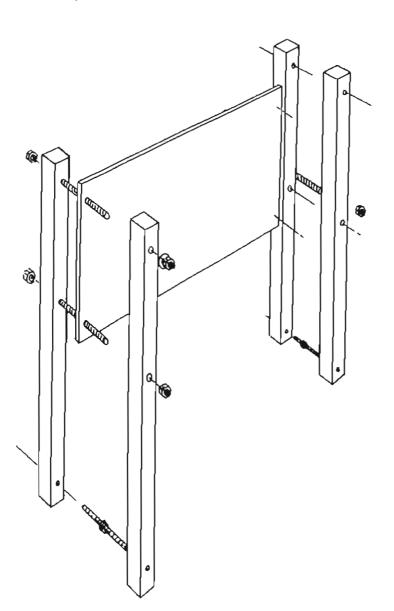
Deux qualités du bois vont conditionner la durée de vie du poteau : sa durée de vie naturelle; son imprégnabilité aux produits de traitement.

Le chêne et le châtaignier ont naturellement une bonne résistance, mais ils coûtent très cher. Pour un coût moindre, on peut se procurer le pin sylvestre traité en autoclave. Cette essence est très imprégnable.

Inconvénient : la plupart des produits de traitement sont très toxiques (exemple : le produit vendu sous le nom de Cryptogyl).

Reste à convaincre votre fournisseur d'utiliser un produit moins toxique (sans chrome), par exemple celui vendu sous le nom de Wolmanit CX-S par Wolman (filiale de BASF). Quels que soient l'essence et le traitement, exigez un produit compatible avec un niveau de risque de classe 4 (norme NF 40-100).

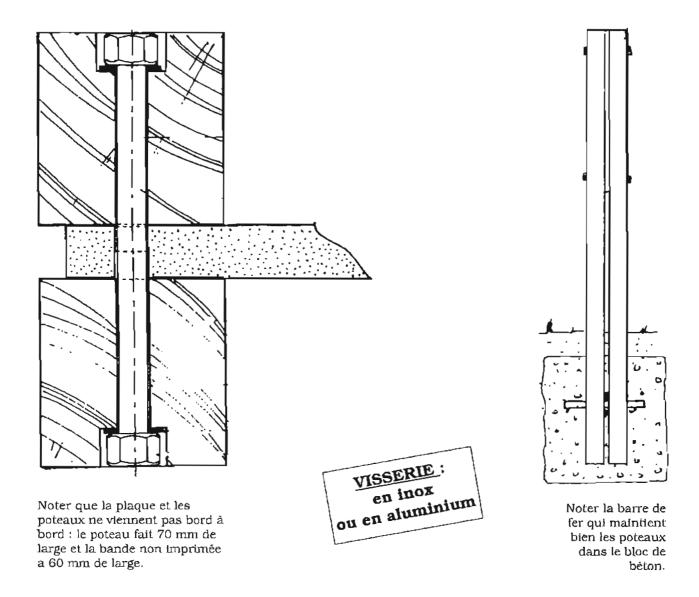
Pour plus de renseignements : Centre Technique du Bois et de l'Ameublement tél:16/140194919 ou Minitel 36-16 CTBA.



#### Notes:

Le panneau peut être enchassé sans perçage si des barres de bois rainurées sont fixées en haut et en bas ; de plus elles protègeront les tranches du panneau vis à vis de l'eau. Ne pas oublier de percer des trous verticaux dans la barre inférieure pour l'évacuation de

Le panneau peut être serti dans un mobilier plus imposant (avec fond en bois et petit toit); ce mobilier peut être fait sur mesure par un menuisier ou par l'ONF.



# PANNEAU D'ENTRÉE

S'il s'agit d'une plaque plastique, elle pourra être fixée au poteau par deux moyens:

- \* percer la plaque de part en part pour ajuster à l'arrière un dispositif d'attache (inconvénient : on voit les têtes de boulons sur le panneau).
- \* coller à l'arrière un dispositif d'attache en PVC ou aluminium (inconvenient : solution plus coûteuse).

S'il s'agit d'une tôle d'aluminium avec glissières au dos (type signalétique routière), le fournisseur peut la livrer avec le collier et la visserie adaptée. Aucune vis n'apparaît sur le panneau.

Le poteau est en bois ; il a une section de 80 mm x 80 mm (dimensions adaptées aux colliers standards) et une hauteur de 2300 mm (1800 mm au dessus du sol). Pour le choix du bois, cf page précédente.

# PETITES PLAQUES

(bornes, balises)

Elles peuvent être fixées au moyen de 4 vis inox fraisées sur un support existant (rocher, arbre, bâtiment) ou sur la partie biseautée d'un poteau de bois : section 120 mm x 120 mm (le biseau est fait de telle façon que la section apparente fasse 120 mm x 147 mm); hauteur 1500 mm (hauteur au sol: 100 mm). La partie supérieure du biseau sera "cassée" afin d'éviter un point de fragilité.

Si la matière est du plastique (Komacel, Forex) il faut prévoir de percer les plaques à un diamètre supérieur au diamètre des vis, asın de laisser "jouer" la matière au soleil (les trous sont fraisés).

L'autocollant a, à ce jour, démontré une meilleure résistance au facteurs climatiques que des petites plaques sérigraphiées. Si l'impression a été faite sur autocollant, des plaques PVC vierges d'au moins 4 mm d'épaisseur peuvent être flxées telles quelles sur le support (poteau de bois, arbre ...) ; l'autocollant est ensuite appliqué sur place et vient masquer la visserie (vis à tête plate ne dépassant pas de leur trou fraisé)

Le biseau sera exposé au Nord, de façon à éviter les rayons directs du soleil sur la plaque imprimée.

Pour éviter le vandalisme, on pourra défoncer le biseau à la taille de la plaque ; elle devient inarrachable même avec un objet pointu.

Un pictogramme peut être apposé sur la partie verticale du poteau.

